Avis de Pré-qualification

**TRAVAUX D’URGENCES POST-OURAGAN MATTHEW POUR LA SECURISATION DE L’OUVRAGE DE PRISE ET POURSUITE SATISFAISANTE DE LA NOUVELLE TRANCHE DE REHABILITATION DU RESEAU DE CANAUX SECONDAIRES DU PERIMETRE D’IRRIGATION D’AVEZAC DANS LA COMMUNE DE CAMP-PERRIN, DEPARTEMENT DU SUD DE LA REPUBLIQUE D’HAITI.**

***Septembre 2017***

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) *a reçu* un financement auprès de l’Agence Française de Développement pour couvrir le coût du Projet Sécurité Alimentaire en Haïti (SECAL*)*, et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Marché de **«travaux d’urgences post-ouragan Matthew pour la sécurisation de l’ouvrage de prise et poursuite satisfaisante de la nouvelle tranche de réhabilitation du réseau de canaux secondaires du périmètre d’irrigation d’Avezac dans la commune de Camp-Perrin, département du Sud de la République d’Haïti».**

Le Maître d’Ouvrageentend pré-qualifier des entreprises de travaux pour :

1. La réalisation des travaux de sécurisation de l’ouvrage de prise du périmètre d’Avezac ;
2. La poursuite satisfaisante de la nouvelle tranche de réhabilitation du réseau de canaux secondaires sur le canal Laborde;
3. La poursuite satisfaisante de la nouvelle tranche de réhabilitation du réseau de canaux secondaires sur le canal Pesmerle

[[1]](#footnote-2) Les avis d’appel d’offres devraient être lancés fin *novembre 2017]*.[[2]](#footnote-3)

Les Candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le Document de Pré-qualification auprès de la Direction des Infrastructure Agricoles (DIA) sise à Damien au siège du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et/ou à la Direction Départementale Agricole Sud (DDAS), Bourdet, Cayes Haïti (À côté de l’Usine de l’EDH), Courriel:*baugustin.ddas@gmail.com*Tél. (509) *37474442*

Les Candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du Document de Pré-qualification en *francais* en faisant la demande écrite à l’adresse indiquée ci-après accompagnée du versement pour frais non remboursables[[3]](#footnote-4) de **Cinq Mille gourdes ( 5.000,00 HTG).**

Les Dossiers de Candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l’adresse ci-après au plus tard le ***07 novembre 2017*,[[4]](#footnote-5)** et doivent être clairement marquées « *Travaux d’urgences post-ouragan Matthew pour la sécurisation de l’ouvrage de prise et poursuite satisfaisante de la nouvelle tranche de réhabilitation du réseau de canaux secondaires du périmètre d’irrigation d’Avezac dans la commune de Camp-Perrin, département du Sud de la République d’Haïti»*.

Ministère de l’Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Direction des Infrastructures Agricoles (DIA), Route Nationale No1, Damien, Croix des Missions, Haïti. Contact : Beaufort AUGUSTIN, courriel:*baugustin.ddas@gmail.com*Tél. (509) *37474442.*

1. Il convient de fournir une brève description des travaux, y compris les quantités, la situation du projet et tout autre renseignement nécessaire pour permettre aux soumissionnaires *potentiels* de décider s’ils souhaitent répondre à l’appel d’offres. Les documents de pré qualification pourront exiger que les soumissionnaires aient une expérience ou des capacités spécialisées ; si tel est le cas, ces spécifications doivent être incluses dans ce paragraphe. [↑](#footnote-ref-2)
2. Insérer cette phrase, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-3)
3. La commission doit être pour défrayer les frais d’impression et d’expédition et doit être nominale. [↑](#footnote-ref-4)
4. Les délais autorisés pour la préparation du dossier de pré-qualification doivent être suffisants pour permettre aux Candidats de rassembler tous les renseignements requis, mais ils ne doivent jamais être inférieurs à trois semaines après la date à laquelle les documents sont disponibles ou après la date de l’avis particulier de pré qualification. [↑](#footnote-ref-5)